

LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1 No. 20.

MONTREAL, LUNDI, 21 DECEMBRE 1840.

PRIX 2 SOUS.

POESIE.

A MA MERE,

En lui envoyant mon portrait.

En enfant gâté, la nature,
Où le sait, ne m'a pas traité ;
Et mon portrait en miniature,
Pourra vous paraître flatté.

Pourtant si dans mes yeux les vôtres pouvaient lire

Tout le bonheur qu'ils auraient à vous voir ;
Si de ma bouche un doux sourire
En laisse deviner l'espoir ;
Enfin... si dans son art extrême,
Le peintre, aussi vrai qu'éloquent,
Dans tous mes traits a gravé, *je vous aime*,
Vous direz il est ressemblant.

B. DE ROUGEMONT.

POUR ETRE AIME DE TOI.

ROMANCE.

Pour être aimé de toi,
Je donnerais, ma belle,
Mes filets, ma nacelle,
La couronne d'un roi.
Sans craindre le naufrage
Je braverais l'orage,
Pour être aimé de toi.

Pour être aimé de toi
Je quitterais Venise,
Un jour si ma Denise
M'en faisait une loi.
J'irais au bout du monde
Chercher l'or de Golconde,
Pour être aimé de toi.

Pour être aimé de toi
Je rêve l'opulence,
Les grandeurs, la puissance,
Et donnerais, crois-moi,
Jusqu'au pieux rosaire
Que me laissa ma mère,
Pour être aimé de toi,

C. GAST.

LITTERATURE.

ESQUISSE DE MARINE.

REMINISCENCES DE 1807.

Suite.

Une idée plus originale, que fit naître une circonstance analogue, fut employée dans les prisons de terre avec plus ou moins de succès.—On renvoyait les aliénés en France, après la visite d'une commission qui constatait la situation mentale du malade.—Il n'y avait donc qu'à feindre un genre quelconque de folie, et si l'on parvenait à ne pas se démentir, à soutenir le caractère quelquefois pendant des mois entiers, la liberté était au bout. Essayer était séduisant ; réussir très rare ; car, pour jouer convenablement ce rôle, il faut être doué d'une force de caractère peu commun et d'une grande présence d'esprit.

Un prisonnier nous en donna un singulier exemple.

Il simulait la folie du cheval, la monomanie de l'équitation ; et c'était plaisir de le voir pendant des journées entières galopant sur des bâtons, cavalcadant sur les bancs avec un sang-froid imperturbable et une si grande vérité, que l'autorité, avertie, crut devoir envoyer la commission.—C'était la dernière mais la plus difficile épreuve. Dès que la commission, ayant en tête son président en uniforme, parut dans le préau, ou notre ami avait été conduit, celui-ci s'avança avec la plus plaisante gravité vers le président, lui passa doucement la main sur l'épaule, et avant qu'on pût soupçonner son intention, il s'élança sur son dos, lui talonnant si vigoureusement les reins et l'étreignant des genoux avec tant de force que le malheureux président, contraint à céder, fournit une charge aux applaudissemens de tous les spectateurs. Vous pensez bien que la folie fut jugée sérieuse.

C'est bien là de la comédie, n'est-ce pas ! de la farce même ; mais comme cette comédie devient horriblement dramatique, si l'on veut pénétrer au delà de l'apparence extérieure, examiner cet homme : il rit aux éclats ; il fait des gestes ridicules, et son ame angoissée compte chaque anneau qui se détache de sa chaîne. Otez son masque à cet homme, et vous verrez qu'il ne fait qu'effleurer l'épiderme : vous verrez ses muscles à nu, répondre par leur crispation à ses véritables pensées. Il crie, il parle et ses paroles follement burlesques partent d'un cœur torturé par la crainte et l'espoir. Ah ! nous faisons ainsi du drame, jeunes gens !

Et quelquefois, après tant de peine, tant de crainte, une circonstance imprévue venait compliquer la situation, comme il arriva à un de mes amis qui vit encore, et dont les contemporains n'ont sans doute pas oublié le nom.

C'était Lanty, de Saint-Malo, le brave, l'intrépide corsaire, que plusieurs évasions

successives des cantonnemens avaient amené dans les prisons. A peine y fut-il entré que son plan fut fait, son rôle tracé, et il l'exécuta et le soutint jusqu'à la fin avec une persévérance digne de son caractère.

Il commença par montrer quelques signes d'égarement qui s'augmentèrent bientôt au point, qu'un jour, apercevant un four allumé, il s'y précipita la tête la première.—Il avait pris ses précautions : une couverture qu'il jeta sur sa tête et qui disparut dans le four l'avait en partie préservé ; mais il agit avec tant d'adresse et de vivacité qu'on ne s'en aperçut pas et il resta constaté que Lanty avait pris un four allumé pour la rivière.

Dès-lors sa folie attira l'attention ; dès-lors aussi elle devint complète.

Homme, il était entré dans le four, il en sortit coq.—Je ne plaisante pas ; c'était un coq, un véritable coq, raide, bouffi, glorieux, ayant toutes les allures, les gestes, les intonations du bipède ; il fallait qu'il eut fait de cette nature une étude profonde, car jamais imitation ne fut si parfaite. Tous les jours, à la première heure, Lanty chantait, et tous les coqs du voisinage répondaient à leur nouveau camarade. En entendant ses chants d'amour les poules inquiètes et troublées couraient ça et là, cherchant l'animal dont la voix les appelait se tendrement. Quand la colère semblait l'agiter, ses cheveux se dressaient comme des plumes ; il ne dormait plus que sur un pied ; il ne mangeait plus que du grain ; il faisait un amalgame si grotesque et si bien entendu des habitudes de l'homme et de celles de la race galline, que sans sa forme humaine, vous l'eussiez pris pour l'orgueilleux habitant des basse-cours.

Un rôle si bien joué et soutenu avec tant de constance et d'adresse devait tromper les plus habiles ; son renvoi fut décidé. Mais avant de l'ordonner, l'inspecteur des prisons, que l'expérience avait rendu défiant, voulut l'examiner lui-même et se le fit amener.

Après un entretien que je n'essaierai pas de reproduire, et dans lequel les *coquericos* tièrent une notable place, l'inspecteur voulant tenter une dernière épreuve lui tendit une plume :

—Allons, Lanty, dit-il, voilà votre acte de liberté, signez.

—Eh ! répondit majestueusement Lanty, fi !

—Et pourquoi ne voulez-vous pas signer ?

—Eh ! une plume d'oie !!

—Mais vous savez que cet acte doit être revêtu de votre signature : il faut que vous signiez.

—Eh bien ! qu'on me donne une plume de coq : je ne signerai qu'avec une plume de coq.

Plus on cherchait à le persuader, plus il s'obstinait ; il fallut le satisfaire, et il signa gravement, *Le Coq de France*.

—Il est vraiment fou, dit l'inspecteur; qu'on l'expédie de suite sur Plymouth, où il profitera du parlementaire qui doit y être en appareillage pour Cherbourg.

Et quand on amena Lanty, il salua le commissaire d'un de ses plus beaux chants, et reprit à cloche-pieds le chemin de la prison.

Alors il put croire au succès; ce qui lui restait à faire était peu embarrassant sans doute, il avait encore des ménagemens à garder tant qu'il resterait sous les yeux des Anglais; son escorte ne le quittait pas de vue, mais il devenait plus facile de tromper des gens qui n'avaient aucun intérêt à découvrir la fraude; aussi les idées les plus riantes et les plus agréables l'accompagnaient pendant son voyage: il allait retrouver la France et Saint-Malo, embrasser sa famille et ses amis; il se voyait armer un nouveau corsaire qui ferait payer cher aux Anglais la contrainte qu'ils lui avaient imposée; et ce fut plein d'espoir et de confiance qu'il arriva à bord du *Parlementaire*, où il fut reçu par un officier qui, sur-le-champ, donna l'ordre au *bout-Swain* de le faire conduire dans la cale.

A Continuer.

LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL:

VENDREDI, 21 DECEMBRE 1840.

Nous prions bien les personnes à qui nous adressons notre journal dans les campagnes de vouloir bien accepter l'agence du JEAN-BAPTISTE, et nous répondre de suite par la poste, afin que leurs noms soient insérés dans notre Gazette.

ETATS-UNIS.

Nous avons reçu le discours d'ouverture du Président des Etats-Unis, comme tous ceux qui ont été délivrés à chaque session du Congrès, ce discours commence par féliciter le peuple Américain sur la prospérité du commerce, et des arts, puis continue par dire que les Etats-Unis sont en paix avec le monde entier.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le discours qui a rapport à l'Etat du Maine, nous ne reproduisons que cette partie du discours qui d'ailleurs est trop long pour que nous puissions le donner en entier.

Il n'offre du reste que très peu d'importance, et ne renferme que des suggestions, qui ne sauraient intéresser nos lecteurs. Son discours presque tout entier roule sur des questions locales et offre peu d'intérêt au lecteur étranger.

Nous ne donnerons que le résumé de son message par rapport à la question du Maine.

L'excitation, dit le Président, survenue à la suite des difficultés soulevées par rap-

port à la question de l'Etat du Maine, étant en grande partie terminée, il y a tout lieu de croire que cette question, agitée depuis déjà si longtemps, va se terminer à l'amiable. Dans mon message de l'an dernier, vous furent informés que la proposition faite par la Grande Bretagne d'explorer et d'arpenter le terrain en dispute avait été reçu, et qu'un contre-projet renfermant une clause distincte pour l'ajustement des difficultés, était alors devant le Gouvernement anglais. La réponse de cette Puissance, accompagnée de nouvelles propositions de sa part a été reçu depuis la fin du dernier congrès. Ce qui put en être accepté sans sacrifier l'honneur des Etats-Unis, et les droits sacrés de l'Etat du Maine, fut reçu, les objections soulevées par rapport à d'autres parties de ce document, suivies de nouvelles propositions de notre part, furent remises entre les mains de l'ambassadeur anglais, qui ne croyant pas devoir répondre avant d'avoir communiqué nos documents à son Gouvernement, les expédia en Angleterre. Déjà quelques mois se sont écoulés, et je ne doute pas que nous ne soyons en possession de la réponse du Cabinet-Anglais sous peu de temps. Je vous le répète encore, je me plais à espérer que cette question, pendant depuis si longtemps, se terminera à l'amiable.

PREMIERES DES
MELANGES RELIGIEUX.

Nous avons reçu le premier numéro des premières des Mélanges Religieux, qui doivent être continués jusqu'à la fin de la retraite, qui se fait maintenant à l'église paroissiale de cette ville, sous la direction de Monseigneur Forbin Jenson. Ces premières renferment une notice du retour à Montréal de Monseigneur, une longue lettre de Monseigneur de Montréal, adressée aux fidèles de son diocèse. Nous voudrions pouvoir entrer dans plus de détails à ce sujet, mais le manque d'espace nous empêche de le faire. Nous serions aussi bien aise de dire quelques mots au sujet de la retraite, mais nous nous voyons forcés de remettre à un numéro prochain nos remarques sur cette retraite.

Nous ne pouvons cependant terminer ce petit article sans parler, quoiqu'en très peu de mots, de la cérémonie qui a eu lieu hier soir à l'église paroissiale de cette ville. L'empressement avec laquelle le peuple Canadien a répondu à l'appelle des ministres de sa religion, ne servira qu'à prouver, que cette nation est catholique apostolique et romaine dans toute la force du terme. L'illumination de l'intérieur de l'église était vraiment un spectacle imposant, la foule était immense, et le tout ensemble s'est terminé de manière à faire honneur au peuple et à son Clergé.

Le *Vrai Canadien* est un journal dont le titre, les faits qu'il avance et la politique qu'il professe sont également faux; ses écrits sont des blasphèmes contre la vérité.

Et dans son numéro de vendredi dernier,

qu'une des principales causes de l'irritation "qui règne dans notre état social est l'allusion perpétuelle que certains partis sont dans l'habitude de faire aux évènements passés de "notre histoire politique." Non, Mr. l'apôtre de l'absolutisme, ces causes ne sont point là où vous les placez. Elle existe, cette irritation, dans les plaies encore sanglantes qui ont été faites par un Gouvernement barbare aux franco-Canadiens; elle existe dans la violation de leurs droits les plus chers, dans le défranchissement machiavélique dont on veut les accabler, dans la spoliation des revenus Coloniaux et dans tous les actes despotiques, cruels et liberticides dont ils ont été et sont les malheureuses victimes, et qui seraient trop longs à énumérer ici.

Il prétend que "rien ne serait plus aisé que de défendre l'autorité du Gouvernement et de son conseil comme étant nécessaires et justes." Rien n'est plus facile, en effet que de se livrer aux assertions mensongères, à l'imposture, à la duplicité et à toutes les voies ténébreuses et criminelles auxquelles ont recours les ennemis des droits de l'humanité; mais ces vils moyens, qui dégradent ceux qui les emploient, n'ont jamais pu, et ne parviendront jamais à porter la conviction dans les cœurs animés de l'amour de la liberté et de la justice. Loin de là, ils ne peuvent que leur inspirer le mépris le plus profond contre leurs auteurs.

Pour nous, nous dirons sans hésiter, que le Gouvernement Colonial n'est qu'une machine que le cabinet britannique fait mouvoir à volonté, et que le Conseil Spécial est la honte du Pays.

Il espère, dit-il, que les élections se feront paisiblement. Bon Dieu! le choix des représentants du peuple se serait toujours fait au Canada avec ordre et dignité sans les intrigues, la perversité et la corruption du pouvoir, assisté d'un parti; tous deux dans les accès fiévreux de leur aveuglement se sont toujours cru tout permis pour effectuer la maxime préconisée du *vrai Canadien*, que la fin justifie les moyens.

La noble fin que c'est toujours proposée les anti-réformistes, parti qui s'engraisse de la sueur et du sang du peuple, c'est son asservissement, sa dégradation. On veut former des esclaves et non des citoyens d'une partie des sujets Britanniques. Pour parvenir à ce but inique tous les moyens sont reconnus bons.

Profitant de nos observations contre les extravagances du *faux-Canadien*, car notre plume se refuse à le qualifier de vrai Canadien, nous dirons à nos concitoyens, que pour les élections à venir, ils doivent plus jamais se pénétrer que l'union fait la force, et qu'ils ne doivent élire que les candidats qui leur promettent solennellement de protester et d'agir contre l'union inique et la spoliation des droits et des intérêts les plus précieux des Bas-Canadiens.

ON FINIRA PAR S'ÉGRATIGNER.—Le Gouvernement vient encore, nous assure-t-on d'ordonner que cent hommes de troupes soient envoyés à l'Etat du Maine, pour renforcer les différents corps qui y sont déjà, ce n'a pas trop l'air d'un arrangement amical. Ces *droles de Yankees* ne sont pas trop empressés de céder un terrain qu'ils sont convaincus être leur propriété.

CORRESPONDANCE.

{Traduit du Canada Times.}

LETTRES SUR L'EDUCATION

No. XII.

36.—Si l'opération du système des écoles, était confiée exclusivement, au soin d'aucune secte ou si l'on tentait de la laisser entre les mains de toutes sectes en leurs qualités religieuses, il est clair que la jalousie et les animosités les plus funestes en seraient d'abord le résultat; puis la confusion s'en suivrait et finalement une impossibilité absolue d'agir.

37.—Une tentative de placer tout le système sous le contrôle exclusif du gouvernement, produirait des effets également pernicieux.

38.—J'irai plus loin: quoique ce soit le peuple qui y ait le plus grand intérêt, il y aurait du danger à lui confier exclusivement la conduite du système, et le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il en naîtrait de la confusion.

39.—Le gouvernement, le clergé et le peuple doivent donc à mon avis, partager et la direction et la responsabilité du système des écoles. La législature trouvera comme de raison, la digne démarcation entre eux, je n'ai ni le droit ni le désir de le faire; c'est une chose après tout, qui n'est guère difficile.

40.—Comment donc fera-t-on pour l'éducation religieuse des enfans? D'autres me demanderont de suite, prétendez vous exclure toute instruction religieuse des écoles.

41.—A la dernière question, je réponds de suite, dans la négative. Mais de ce que la religion doit être la base de l'éducation, il ne s'ensuit pas du tout qu'on doit introduire la controverse et les discussions religieuses dans les écoles.

42.—Quand à l'autre question "comment fera-t-on pour l'éducation religieuse des enfans?" je me permettrai d'observer que cette partie tant importante de l'éducation, devra être dirigée de manière à faciliter au lieu d'entraver la marche de l'instruction qui devra recevoir la population entière de ce pays; et cela est plus facile à exécuter qu'on ne l'imagine d'abord.

C. M.

Montréal, 11 Déc., 1840.

RAPPEL DE L'UNION.

EN IRLANDE.

On prétend que tout ce grand mouvement de l'Irlande n'aboutira à aucun résultat. O'Connell lui-même, ajoute-t-on, ne croit pas que le rappel de l'union jamais s'obtienne; c'est seulement un moyen dont il se sert pour effrayer le peuple anglais et lui arracher quelques-unes des concessions que l'Irlande réclame vainement depuis si longtemps. Cette opinion ne nous paraît ni juste ni fondée. Nous aimons mieux nous en rapporter à O'Connell lui-même, qui a déclaré en maintes circonstances que son parti est irrévocablement pris, et que rien ne le détournera dorénavant de l'agitation pour le rappel de l'union. "On me reproche, dit-il, dans un de ses derniers discours, de manquer de sincérité; on veut que ce soit uniquement pour intimider le parlement anglais que j'ai commencé ce mouvement; Irlandais, n'ayez rien. Je veux que le drapeau que j'ai dé-

ployé flotte sur ma tombe; je ne cesserai de combattre en vieux soldat que lorsque nous aurons un parlement national à Dublin; oui, je le jure devant mon pays."

Voilà une déclaration bien formelle. Voyons maintenant si le peuple Irlandais est aussi décidé de son côté.

Et d'abord, quelle plus forte preuve peut-il y avoir de ce fait que l'empressement des habitants des villes de l'Irlande à s'enrôler parmi les *repealers*. Voyez la rapidité avec laquelle le mouvement s'étend de proche en proche. Un individu peut feindre quelquefois, mais un peuple tout entier ne le peut pas. Si donc la nouvelle agitation d'O'Connell rencontre de la faveur auprès des masses, c'est que le peuple irlandais est las de ce simulacre de représentation nationale qui ne sert qu'à s'égaliser la tyrannie ecclésiastique et civile que l'aristocratie anglaise fait peser sur son pays.

Au reste, pour qui connaît tant soit peu les traditions et la littérature des Irlandais, les dispositions que nous signalons n'ont besoin d'être appuyées d'aucune preuve. Que signifie cette obstination des hommes éclairés du pays à vouloir poursuivre, parmi les ténèbres qui voilent encore l'origine de la race irlandaise, quelques rayons épars d'une ancienne gloire, quelques reste d'une antique grandeur? Que signifient ces chansons populaires, roulant toutes sur un ordre de choses qui n'a rien de commun avec les traditions du peuple anglais? Les Irlandais, certes, auraient droit à réclamer leur part de gloire dans tant de belles, de grandes entreprises qui ont abouti à l'accroissement de la puissance britannique. Eh bien, ils n'y songent même pas! Ces belles mélodies de Moore, si populaires en Irlande, ne respirent-elles pas toutes la haine la plus profonde, la plus invétérée de la domination saxonne? N'ont-elles pas toutes pour but de porter les regards du peuple vers une nationalité qui n'existe plus? Loin que l'émancipation et les autres rares privilèges que l'Angleterre a distribués aux Irlandais dans ces derniers temps, d'une main si parcimonieuse, aient arrêté ces tendances, ils n'ont fait au contraire que les accroître et les fortifier. Chose étrange, plus l'Irlande gagne en richesse, en civilisation, et commence à faire quelques progrès sous ce rapport, plus le ressentiment que lui cause le souvenir d'anciennes injures devient fort et prononcé.

DECÈDE.

En cette ville, Vendredi matin, à 7 1-2 heures, après une maladie de plusieurs mois, Mr. Louis Coursolles, âgé de 52 ans et 3 mois. Il laisse une femme et deux filles pour déplorer sa perte.

ANNONCE.

AVIS.

UN sac, renfermant de l'argent a été oublié, il y a déjà plusieurs mois, chez M. Pierre Cajetan, aubergiste au marché neuf. Mr. Cajetan ne s'est aperçu qu'hier que ce sac contenait de l'argent. Le propriétaire pourra le ravoir, en prouvant sa propriété, en s'adressant à Mr. Cajetan, et en payant les frais d'avertissement. Montréal, 18 Déc., 1840.

THEATRE ROYAL

DE CETTE VILLE.

MONS. ALEXANDRE.

DONNERA UNE REPRESENTATION

EXTRAORDINAIRE.

LUNDI PROCHAIN, 21 DEC., 1840.

Il y Sera Représenté,

LES RUSES DE NICHOLAS.

PIECE EN UN ACTE,

PAR MONTCRIFF.

Dans la quelle il déploiera les diverses facultés mimiques d'illusion vocale, et de transformations, qui lui ont valu les applaudissements du public, de presque toutes les grandes Capitales tant en Europe, qu'en Amérique.

La représentation commencera à 8 heures p. m. Les portes s'ouvriront 7 1-2 heures.

Prix d'entrée, Loges 5s., Par terre, 2s. 6d., Galleries, 1s. 3.

La bande du 73ième Régiment assistera, et exécutera plusieurs morceaux choisis. Montréal, 18 Déc., 1840.

LANGUE FRANCAISE.

LA Connaissance de la langue française est dans toute l'Europe, depuis des siècles, une branche essentielle d'une bonne éducation, et surtout d'une éducation scientifique. Ce fut, sous Napoléon, la langue des Cours du Continent de l'Europe; et elle est encore aujourd'hui la langue de la diplomatie, par la facilité qu'elle offre de pouvoir, par son moyen, exprimer les idées avec plus de clarté et de précision que ne le permettent les autres langues Européennes.

En Amérique, chaque jour, le besoin de ce langage se fait ressentir plus puissamment; mais c'est surtout dans le Bas-Canada qu'il est une nécessité, presque absolue, pour ceux qui n'en ont pas la connaissance. Les jeunes Canadiens des deux sexes qui ne possèdent point grammaticalement la langue de leurs pères, ils ne doivent jamais perdre de vue qu'ils n'est permis à personne de ne pas s'exprimer correctement dans son dialecte maternel; ainsi avis est donné à ceux qui sont désireux d'acquies une connaissance grammaticale du français et de s'en former une prononciation pure et exacte, qu'un professeur français à Phonneur d'offrir ses services aux jeunes Messieurs et Demoiselles de Montréal qui souhaitent être enseignés à leurs résidences respectives, à des termes raisonnables.

Annnonce est aussi faite à la jeunesse laborieuse que des occupations journalières ne permettraient pas de recevoir des leçons dans la journée, qu'une école du soir sera ouverte chez lui.

Pour les informations et les conditions s'adresser au Bureau *Je n-Baptiste*, près de l'Hôtel Rasco, ou au Bureau de l'*Aurore des Canadas*, rue St. Paul, près de la Douane. Montréal, 16 Déc. 1840.

ANNONCES.

CALENDRIER DE MONTREAL.

POUR
1841.

Les Rubriques ordinaires de l'Eglise et les
Calculs Astronomiques, sont redigés.

PAR
MR. L'ABBE DUCHAINE.

IL CONTIENT AUSSI, les jours remarquables, les
noms des officiers de l'administration, les époques
des differens cours, les noms des conseillers de
ville, ceux des cotiseurs, de la police, et des diffé-
rentes Banques et compagnie d'assurances de Mont-
réal, celui des Magistrats, Avocats, Notaires, et Mé-
decins de cette ville, enfin la liste du Clergé Ca-
tholique du Diocèse de Québec et Montréal.

SE VEND EN GROS ET EN DETAIL
A LA

LIBRAIRIE DE R. FABRE,

Rue St. Vincent,

ET CHEZ

LOUIS PERRAULT,

Editeur et Propriétaire,

A SON IMPRIMERIE, RUE STE. THERESE.
Montréal, 9 Déc., 1840.

AVIS PUBLIC.

EST PAR LE PRESENT DONNE,

QUE les réglemens suivans, concernant le ra-
comodage et la bonne tenue des chemins dans
la ville et les faubourgs, jusqu'au premier Mai
prochain à moins qu'il ne soient amendés ou res-
cindés avant cette époque, sont maintenant en
force, suivant la 11me. et 12me. section de l'acte
39. Geo. 3, Chapitre 5; et tout et chaque pro-
priétaire, locataire, ou occupant de lots dans les
limites de la Cité de Montréal sont enjoins de
prendre notice de cet avis et s'y conformer, sous
peine de l'amende imposée par la 36me. section de
l'acte sus-mentionné.

1. Tout et chaque propriétaire, Locataire, ou
occupant de lots dans la ville et faubourgs de Mon-
tréal, répareront et tiendront en bon ordre le Che-
min en face de leur premises respectifs, en nivelant
la neige, en remplissant les cahots, et les pentes,
tous les jours, et plus souvent si c'est nécessaire.

2. Chaque propriétaire et locataire, comme il
est dit ci-dessus, seront obligés d'enlever la neige
dans le dit chemin jusqu'à l'épaisseur de plus de
deux pieds, dès qu'ils auront reçu ordre de l'inspec-
teur des chemins, et dans les rues étroites, ou il
pourrait y avoir du dangor et des inconvénient à
redouter, jusqu'à l'épaisseur de plus d'un pied, et ce-
la dans le tems fixé par l'inspecteur, dans la no-
tice qui sera faite à cette effet par le crieur publi-
que; quand il sera jugé convenable de le faire.

3. Que la neige et la glace des rues et des cours
pourront pour le présent être charoyés avec la per-
mission des propriétaires dans les prairies situés au
Nord-Ouest de la rue Craig et des faubourg St An-
toine, St Laurent, de même que sur la continuation
de la rue Bonaventure sur cette partie de la commu-
ne située au Sud-Est du Canal de Lachine
(Queens ward) et lorsque la rivière sera prise, sur
la glace en dehors des balises quiseront plantées
par la suite.

Par ordre

J. P. SEXTON,

Clerc de la Cité.

Montréal, 10 Déc 1840.

ECOLE.

FRANCAISE ET ANGLAISE,
DU SOIR.

MR. DOUTNEY informe la public, qu'il a
ouvert son école du soir, chez Mr. JOHN
SMITH, rue Chenneville, en partant de la rue
Craig. Heures d'école, de 7 à 9.
Montréal, 9 Déc., 1840.

PERDU.

UNE somme d'argent, au montant de 15 piastres
en deux billets de la banque Britannique Améri-
caine, cet argent a été perdu entre le marché neuf
et la demeure de François Tavernier, Ecr, rue Bo-
naventure, qui récompensera la personne qui le lui
remettra.

Montréal, 7 Dec., 1840.

ARGENT TROUVE

TROUVE le six Novembre dernier à la cote des
Neiges un sac rempli d'argent. Le propri-
étaire pourra le ravoir après avoir prouvé sa pro-
priété, en payant les frais de cet avertissement, et
en s'adressant au propriétaire du JEAN-BAPTISTE
rue St Paul.

Montréal, 7 Déc 1840.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public
que son Imprimerie, renfermant un matériel
très-considérable de caractères aussi variés que
nouveaux, il peut confectionner les ouvrages sui-
vants, dans le dernier goût, avec élégance
et à court avis, dans l'une ou l'autre lan-
gue :

Affiches, grandes et pe-
tites; Livres, Pamphlets et
Brochures de tout format et
de toute grosseur; Billets de
changes et promissoires;
Lettres de changes, Chèques
et Traités; Polices, Appli-
cation et autres blancs pour
l'Assurance; Catalogues
Factures, Circulaires, Cartes
pour invitation aux funérail-
les, Blancs pour les Avocats,
et les cours de justice, et
pour les études de notaires,
etc. etc. etc.

LOUIS PERRAULT,
Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE,
LE NOUVEAU CHANSONNIER
CANADIEN
Contenant 48 pages.

Prix.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGITRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de prépa-
rer des
REGISTRES de PAROISSE,
depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus
court délai. Regue dernièrement, GRAVURES,
MEDAILLES, LIVRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov., 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au pu-
blic en général pour l'encouragement qu'il a
reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernière-
ment ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à
vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redin-
gotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court dé-
lai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot
imperméable, pour manteaux, redingotes, etc. etc.

—Montréal 16 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE

A l'encoignure des Rues St Paul et St. Pierre,
tenu par

J. B. ASSELIN et Cie.

Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,
MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.

Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF,
OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs,

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Marin.

AUSSI.

400 quinteaux de Morue Verte,

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND EPICIER (GROCIER)

En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.

Montréal, 5 Nov. 1840.—1—3m



POUR
L'EXTRACTION DES
DENTS,

S'adresser au

Dr. PERRAULT.

Rue Craig.

—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DU
JEAN-BAPTISTE,

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme
porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul
près du Marché-Neuf.

Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU

JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine,
le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour
la ville, et de 15s par Année pour la Campagne
(y compris les frais de poste,) ou de 10s. envoyé
par occasion, payables dans tous les cas, 3 mois
d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous,	2s	6d
Chaque insertion subséquente		7d
Dix lignes et au dessous	3s	4d
Chaque insertion subséquente		10d
Au dessus de dix lignes, par ligne		4d
Chaque insertion Subséquente par chaque ligne		1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne don-
nera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU

JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr.
Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de
l'Hotel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent
être adressées, franchises de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIETAIRE,
EDITEUR ET IMPRIMEUR DU JEAN-BAPTISTE,

DEMEURANT RUE NOTRE-DAME.